

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

## SARL CARPE DIEM PATRIMOINE

SIREN : 452 089 964

APE : 6619B

Siège Social : 49 Rue Juliette Récamier – 69006 Lyon.

TVA Intra Communautaire : FR 934 520 899 64

[www.carpediempatrimoine.com](http://www.carpediempatrimoine.com)

## STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

**CARPE DIEM PATRIMOINE** est enregistré auprès de l’Autorité des Marchés Financiers (AMF).

## GARANTIES REGLEMENTAIRES

### *Conseil en Investissements financiers (CIF)*

Membre de l’Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), agréée par l’Autorité des Marchés Financiers (AMF) enregistré sous le numéro : **E001954**.

**CARPE DIEM PATRIMOINE** s’est engagée à respecter intégralement le code de bonne conduite de l’ANACOFI-CIF disponible au siège de l’association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

### *Courtage en Assurance*

Enregistrée sous le n° **07005641** auprès de l’ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances) – [www.orias.fr](http://www.orias.fr), placé sous le contrôle de l’ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) : 61 rue Taitbout – 75009 PARIS.

### *Démarchage bancaire et financier*

Enregistrée sous le n° **2081623121MY** auprès de la Banque de France

### *Transactions immobilières*

Carte de Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° **103137** sans maniement de fonds, délivrée par la Préfecture du Rhône.

## ASSURANCES PROFESSIONNELLES

**CARPE DIEM PATRIMOINE** dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l’ANACOFI-CIF, d’une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d’une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des

assurances.

**CARPE DIEM PATRIMOINE** a souscrit auprès de COVEA RISK sous le numéro de police **114.240.090** les garanties suivantes :

Activité :	Garantie RCP	Garantie Financière
Démarchage bancaire et financier	1 000 000 €	100 000 €
Courtage Assurance	2 500 000 €	115 000 €
Transaction Immobilière (sans maniement de fonds)	1 000 000 €	110 000 €
Intermédiation en opérations de banque	1 000 000 €	100 000 €

## NOS PARTENAIRES

### *Compagnies d'assurance*

AG2R LAMONDIALE, AFI EUROPE, ALLIANZ, APRIL, AVIVA, CARDIF (BNP PARIBAS), ANTIN EPARGNE PENSION (BNP Paribas Assurance), LA MONDIALE EUROPARTNER, MMA, VAN BREDA.

### *Etablissements financiers*

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, BNP INTERNATIONAL BUYERS, BANQUE PATRIMOINE ET IMMOBILIER, CREDIT AGRICOLE, CREDIT MUTUEL, BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE.

### *Partenaires Immobiliers*

ALTAREA COGEDIM, CREDIT AGRICOLE MONNE DECROIX, GDP VENDOME, GROUPE FRANCE EPARGNE, PATRIMOINE Managment Associés, U.F.G, PERL

## REMUNERATION

Pour tout acte d'intermédiation, notre rémunération se compose des frais d'entrée, déduction faite de la part acquise à la société qui distribue le produit, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 90% de ceux-ci.

Seules certaines prestations de conseil et d'ingénierie patrimoniale donnent lieu à facturation d'honoraires en fonction de la complexité du dossier. Ces honoraires sont systématiquement mentionnés dans le cadre de la lettre de mission qui définit le champ de notre intervention.

A chaque modification de ce document, nous nous engageons à faire suivre une copie actualisée de cette fiche d'identification à l'ensemble de nos clients, cependant si ce document n'était pas reçu, clients et prospects ont la possibilité de le télécharger sur notre site internet :

<http://www.carpediempatrimoine.com> (onglet actualités)